

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 mai 2015

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2015 À 2019 - (N° 2779)

Adopté

AMENDEMENT

N ° DN38

présenté par
Mme Adam, rapporteure

ARTICLE 3

A l'alinéa 5, substituer aux mots «s'ajoutent» les mots «s'ajouteront».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.